

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Président de séance : Roger ALEMANI
Secrétaire de séance : Camille ZEGHMOULI
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23

Procurations : Mme Laurence RAYEUR-KLEIN à M. Roger ALEMANI, M. François VIRTEL à M. Franck CHAGNOT, Mme Sandrine ANDRE à Mme Carole COLIN, M. Philippe PAGNI à M. Philippe CLERC, Mme Muriel THILL à Mme Audrey PIERREL, M. Thierry VINCENT à M. Gilles VARIN.

Le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2020 est adopté.

1 – COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

La Présidence est assurée par Monsieur Franck CHAGNOT.

Monsieur Clément PIERRE, conseiller municipal, présente, commente et détaille les comptes administratifs 2019 de chaque budget.

Le Maire ayant quitté la salle, le Président met aux votes ces comptes administratifs qui sont adoptés à l'unanimité.

Budget Ville

	DEPENSES		RECETTES	
	Opération réelles	Opération d'ordre	Opération réelles	Opération d'ordre
Investissement	4.191.500,31	182.885,05	4.100.724,55	1.675.216,22
Total	4.374.385,36		5.775.940,77	
Fonctionnement	7.601.366,95	1.667.806,22	10.962.691,67	175.475,05
Total	9.269.173,17		11.138.166,72	

Budget Aménagement de terrains

	DEPENSES		RECETTES	
	Opération réelles	Opération d'ordre	Opération réelles	Opération d'ordre
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00		0,00	
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00		0,00	

Budget Lotissement Maximont – Haut

	DEPENSES		RECETTES	
	Opération réelles	Opération d'ordre	Opération réelles	Opération d'ordre
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00		0,00	
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00		0,00	

Budget CET

	DEPENSES		RECETTES	
	Opération réelles	Opération d'ordre	Opération réelles	Opération d'ordre
Investissement	0,00	0,00	0,00	28,60
Total	0,00		28,60	
Fonctionnement	5.299,35	28,60	0,00	0,00
Total	5.327,95		0,00	

Budget Eau

	DEPENSES		RECETTES	
	Opération réelles	Opération d'ordre	Opération réelles	Opération d'ordre
Investissement	50.750,52	50.466,08	35.859,16	139.260,67
Total	101.216,60		175.119,83	
Fonctionnement	1.662,15	136.811,30	185.279,12	48.016,71
Total	138.473,45		233.295,83	

Prenant connaissance de ces votes, le Maire remercie les conseillers municipaux de leur confiance.

2 – COMPTES DE GESTION 2019

A l'unanimité, le Conseil approuve les comptes de gestion 2019 dressés par le receveur municipal, en concordance avec la comptabilité de l'ordonnateur.

3 – BULLETIN ANNUEL MUNICIPAL – TARIFS D'ANNONCES

Sur présentation de Monsieur Gilles VARIN, Maire-Adjoint, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer, ainsi qu'il suit, un tarif exceptionnel des annonces dans le bulletin municipal 2021, à savoir :

- ¼ page : 120 €
- ½ page : 270 €
- Page complète (intérieure) : 900 €
- 2^{ème} et 3^{ème} de couverture : 1.400 €
- 4^{ème} de couverture : 1.900 €

4 – CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Entendu le rapport et l'exposé de Madame Carole COLIN, Maire-Adjointe, l'assemblée délibérante modifie comme suit, les récompenses et grilles de prix aux participants du concours des maisons fleuries, à savoir :

- Composition florale de 25 € pour l'ensemble des participants ;
- Maisons individuelles :
 - 1^{er} prix : 100 €
 - 2^{ème} prix : 80 €
 - 3^{ème} prix : 60 €
- Balcons/Collectivités :
 - 1^{er} prix : 85 €
 - 2^{ème} prix : 70 €
 - 3^{ème} prix : 60 €
- Petites fenêtres :
 - 1^{er} prix : 70 €
 - 2^{ème} prix : 55 €
 - 3^{ème} prix : 45 €

5 – RESTAURATION ET ACCUEIL PERISCOLAIRE : tarifs 2020/2021

Sur présentation de Monsieur Franck CHAGNOT, Maire-adjoint, le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit comme suit les tarifs de restauration scolaire et d'accueil périscolaire, à l'exception du portage de repas à domicile (+ 2cts à compter du 1^{er} août 2020), en raison des contraintes sanitaires.

Quotient familial	2020/2021	
	MATERNELLES	ELEMENTAIRES
< 470	1,54 €	1,95 €
471 - 497	2,11 €	2,66 €
498 - 590	2,67 €	3,36 €
591 - 671	3,20 €	4,00 €
672 - 709	3,65 €	4,56 €
QF> 710	3,90 €	4,98 €

- Tarif extérieur : **7,43 €**
- Personnel municipal : **4,98 €**
- Portage repas à domicile : **5,00 €**
- Accueil périscolaire : **0,80 € l'unité**

6 – RESTAURATION ET ACCUEIL PERISCOLAIRE : règlements intérieurs

Où l'exposé de Monsieur Camille ZEGHMOULI, Maire-adjoint, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide les règlements intérieurs des services de restauration scolaire et d'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2020/2021.

7 – ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Après avoir entendu le rapport de Madame Audrey PIERREL, conseillère municipale, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, approuve la reconduction de l'organisation du temps scolaire dans chaque établissement de la commune, maternelles et élémentaires, pour les trois années à venir.

8 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal, entendu le rapport de Monsieur Christian AULEN, conseiller municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à la transformation d'un poste de rédacteur non titulaire à temps complet en un poste de rédacteur non titulaire à temps non complet, à raison de 30 heures hebdomadaires.

9 – BILAN DES MARCHES PUBLICS

Entendu le rapport de Madame Aurélie MARIOT, conseillère municipale, l'assemblée délibérante prend acte de la communication du bilan des marchés publics de l'année 2019.

10 – Bilan des acquisitions / cessions 2019

Sur le rapport de Monsieur William Bret, le conseil municipal, prend acte du bilan des acquisitions et cessions foncières de la commune pour l'exercice 2019.

11 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Entendu le rapport de Madame Patricia DURUPT, conseillère municipale, l'assemblée délibérante dresse la liste des 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs à adresser à la direction départementale des finances publiques qui en arrêtera la composition.

12 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT AU MAIRE : ELECTION – REGIME INDEMNITAIRE

Entendu l'exposé de Monsieur Roger ALEMANI, Maire, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide la création d'un poste de 8^{ème} adjoint au Maire, élit Madame Lydia BARRAT à cette fonction et précise que le régime indemnitaire est fixé à 13 %, conforme à l'enveloppe maximale.

13 – ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

Conformément aux dispositions du code électoral, il est procédé, au scrutin secret, à la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs : la liste présentée par Monsieur Roger ALEMANI obtient 29 voix sur les 29 votants.

14 – SERVICE DE L'EAU : RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE 2019

Le Conseil municipal est informé par Madame Anne-Sophie MONANGE, Maire-adjoint, du rapport d'activités du délégataire au titre de l'exercice 2019 pour le service d'eau potable et d'eau industrielle.

15 – SERVICE DE L'EAU : RPQS 2019

L'assemblée délibérante sur présentation de Madame Anne-Sophie MONANGE, Maire-adjoint, prend acte du Rapport annuel 2019 du Maire sur le Prix et la Qualité des Services publics d'eau potable et d'eau industrielle.

16 – CESSION D'UN BIEN MOBILIER

Où l'exposé de Monsieur Gilles MUSSIER, conseiller municipal, l'assemblée délibérante émet un avis favorable à la cession de la benne à ordures ménagères au profit du garage « La Feltière » sis 17, boucle des Dinandiers à FAMECK (57) au tarif de 15.000 euros,

17 – CESSION D'UN IMMEUBLE BÂTI

Entendu l'exposé de Madame Marine MONCHIERI, conseillère municipale, l'assemblée délibérante émet un avis favorable à la cession de la parcelle bâtie cadastrée section AO n° 335 au profit de Monsieur Mohamed ODEM au tarif de 25.000 euros, conforme à l'avis de France Domaine et précise que les frais inhérents à cette transaction seront supportés par l'acquéreur.

Le Conseil municipal est informé des décisions prises par délégation du Maire.

Le Président de séance,

Roger ALEMANI,
Maire

